AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY LES AUBRAIS
Téléphone : 86-36-24

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 50 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, RUE DE CURAMBOURG
45400 FLEURY LES AUBRAIS
C. C. P. : La Source 4604-25 C

BULLETIN TECHNIQUE N° 147 DLP 10-6-77434775 7 JUIN 1977

VIGNES

MILDIOU

Des taches de mildiou de la vigne ont été découvertes à la fin de la semaine dernière et au début de cette semaine dans les vignobles de QUINCY (Cher) et de REUILLY (Indre). Il s'agit des manifestations de contaminations provoquées par les pluies survenues à la fin du mois de Mai. Il peut y en avoir également dans d'autres secteurs.

A partir des taches connues ou non, les pluies récentes ont provoqué des repiquages et les manifestations de ces nouvelles contaminations seront visibles au début de la semaine prochaine. De nouvelles pluies survenant alors provoqueraient une extension rapide de la maladie.

Il convient donc d'effectuer un traitement dans tous les vignobles dès réception de ce bulletin et au plus tard avant la fin de la semaine.

Nous rappelons qu'il est toujours souhaitable de favoriser l'écoulement de l'eau dans les vignes et de supprimer les pousses qui touchent le sol.

Dans le cadre du concours pour la détection des foyers primaires de mildiou, nous demandons aux viticulteurs de bien vouloir envoyer au Service de la Protection des Végétaux les premières taches de mildiou qu'ils pourraient trouver dans leurs vignes.

BLACK-ROT

Le traitement dirigé contre le mildiou sera également efficace contre le Black-rot à condition d'utiliser alors un fongicide efficace contre cette maladie et à la dose nécessaire.

Il est rappelé que les traitements conseillés contre le Black-rot sont obligatoires dans tous les vignobles situés dans les communes qui ont été déclarées contaminées par un arrêté préfectoral : la liste en a été communiquée dans le Bulletin du 6 Mai.

OIDIUM

Il est rappelé qu'il y a lieu d'effectuer un traitement contre l'oïdium dans toutes les vignes qui n'ont pas encore été protégées conformément aux indications données dans le bulletin du 25 Mai.

VERS DE LA GRAPPE

Les captures de papillons se poursuivent dans les différents pièges. Des pontes ont été déposées mais en général elles semblent peu nombreuses. Il y a lieu toutefois d'être attentif aux dégâts que peut causer la première génération du fait qu'il y a peu de grappes sur les vignes gelées.

Les premières éclosions viennent d'être observées. Il convient donc de profiter du traitement dirigé contre le mildiou pour ajouter à la bouillie un des insecticides conseillés pour lutter contre les vers de la grappe et dont la liste a été indiquée dans le numéro du mois de Février de la revue "PHYTOMA".

../..

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

RESUME DE LA SITUATION PHYTOSANITAIRE DES CEREALES DANS LA REGION "CENTRE"

MALADIES

Oïdium

Une légère progression a été observée ces derniers jours sur blés d'hiver et orges de printemps et les conditions climatiques redeviennent favorables à cette maladie. Pour les orges de printemps un traitement réalisé maintenant a peu de chances d'être rentabilisé.

Pour les blés d'hiver, une surveillance des variétés sensibles(Hardi..)est nécessaire ; une intervention ne se justifie que si la dernière feuille est fortement attaquée et que si la végétation n'est pas trop avancée.

Rouilles brunes

Cette maladie nous est plus fréquemment signalée, notamment dans le Cher. Il est grand temps d'intervenir si des pustules sont observées sur la dernière feuille.

Septorioses

Septoria nodorum semble toujours très rare : aucun nouveau cas n'a été observé.

D'une manière générale et à l'exception du département d'Eure-et-Loir, les interventions contre les maladies ont maintenant de moins en moins de chances d'être rentabilisées. La floraison est sur le point d'être dépassée dans de nombreuses parcelles.

RAVAGEURS

Pucerons

Dans la majorité des cas les populations ont encore progressé sur blé d'hiver et un examen attentif de 100 épis est maintenant urgent dans toutes les parcelles où il n'a pas encore été réalisé. La situation dans les 6 départements est la suivante :

1°) - Dans le Cher : dans les parcelles non traitées les populations progressent dans certaines parcelles et une intervention s'avère nécessaire dès que 2 épis sur 3 sont colonisés par au moins 5 pucerons.

2°) - En Eure-et-Loir : les populations progressent toujours et dans certaines parcelles près de 60 % des tiges sont colonisées et une intervention dans les jours à venir risque d'être nécessaire dans certaines cultures.

3°) - Dans l'Indre : pour les parcelles non traitées, une progression très nette est notée et un échantillonnage est indispensable.

4°) - Dans l'Indre-et-Loire : une progression importante a été enregistrée hier et il est grand temps d'intervenir dans de nombreuses parcelles où l'on peut observer jusqu'à 100 % des épis colonisés ; quelques cas de mycoses ont été observés.

5°) - Dans le Loir-et-Cher : le seuil d'intervention est dépassé dans de nombreuses parcelles et il est grand temps d'intervenir.

6°) - Dans le Loiret : de nombreuses parcelles ont été traitées et de nouvelles cultures atteignent le seuil d'intervention mais certaines populations attaquées par des mycoses régressent.

Une intervention sur orges d'hiver se justifie rarement et le stade pâteux est sur le point d'être atteint dans de nombreuses situations. Pour les orges de printemps, à l'approche de l'épiaison, une surveillance est nécessaire. De nombreux cas d'intoxication d'abeilles ont été constatés. Nous rappelons une nouvelle fois que seuls les insecticides reconnus non dangereux pour les abeilles sont autorisés pour lutter contre les pucerons ; leur liste a été donnée dans le bulletin du 25 Mai.

Agromyza et Lema

Les larves et leurs dégâts sont maintenant bien visibles mais aucune intervention ne se justifie.

Cécidomyies des fleurs de blé

Les captures réalisées par les postes du réseau d'observation sont toujours très faibles ou nulles à l'exception du poste de SAINTE SOLANGE (18) où plusieurs centaines de cécidomyies ont été capturées le 3 Juin. Les conditions climatiques ont été, d'une manière générale, défavorables à cet insecte.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS